

## Ville de LAMBALLE-ARMOR

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 décembre 2024, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 10 décembre 2024*

#### PRESENTS :

BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOUEZIN Alain, GRIMAUT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE MOIGNE Christine, LEVY-ROBERT Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

#### ABSENTS :

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à JEGU Josianne,
- BOUZID Nathalie donne pouvoir à L'HEVEDER Jérôme,
- BURLOT David donne pouvoir à GOUEZIN Alain,
- GOASTER Samy donne pouvoir à MERIAN Caroline,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène donne pouvoir à LINTANF Goulven,
- LE GUEN Nadège donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- MIGNAN Brigitte donne pouvoir à HERCOUET Philippe,

SECRETARE DE SEANCE : GILLARD Nadine

#### ORDRE DU JOUR - Délibération n°2024-103

Membres en exercice : 35 – Présents : 28 - Absents : 7 – Pouvoirs : 7

#### FINANCES

#### **BUDGET 2025 – AUTORISATION D'EXECUTION DU BUDGET AVANT SON VOTE**

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Pour la section d'investissement, l'exécutif peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts de l'exercice précédent, non compris les reports de crédits et les crédits afférents au remboursement de la dette.

Cette délibération prévoit donc les autorisations budgétaires par chapitre en section d'investissement en 2025 avant le vote du budget primitif prévu le 24 mars 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.1612-1,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- AUTORISE pour l'exercice 2025, dans l'attente du vote du budget primitif, l'ouverture de crédits d'investissement correspondant à 25 % des crédits des dépenses d'investissement du budget de l'exercice 2024. La répartition par budget et par chapitre est indiquée ci-après.
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts aux budgets précédents, non compris les reports de crédits et les crédits afférents au remboursement de la dette et à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **23 DEC. 2024**

Philippe HERCOUËT

Maire de Lamballe-Armor



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le **23 DEC. 2024**

De la publication le **23 DEC. 2024**

Pour le Maire  
Par délégation  
**Lydie MICHEL**  
Directrice  
Administration Générale

## Annexe - Répartition par budget et par chapitre

Budget principal		Crédits ouverts 2024 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2025 avant vote BP
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	170 079,00	42 519,75	42 519,75
Chapitre 204	Subventions d'équipement	324 906,99	81 226,75	81 226,75
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	3 860 132,61	965 033,15	965 033,15
Chapitre 23	Immobilisations en cours	2 266 754,10	566 688,53	566 688,53
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	174 000,00	43 500,00	103 500,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	240 000,00	60 000,00	-
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	1 000,00	250,00	250,00
<b>TOTAL</b>		<b>7 036 872,70</b>	<b>1 759 218,18</b>	<b>1 759 218,18</b>

Budget annexe Pont Grossard		Crédits ouverts 2024 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2025 avant vote BP
<b>TOTAL</b>	<i>Non concerné</i>	-	-	-

Budget annexe ZAC du Liffré		Crédits ouverts 2024 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2025 avant vote BP
<b>TOTAL</b>	<i>Non concerné</i>	-	-	-

Budget annexe résidence Le Courtil-Meslin		Crédits ouverts 2024 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2025 avant vote BP
<b>TOTAL</b>	<i>Non concerné</i>	-	-	-

Budget annexe Trégomar - lotissement rue des écoles		Crédits ouverts 2024 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2025 avant vote BP
<b>TOTAL</b>	<i>Non concerné</i>	-	-	-

Budget annexe Lotissement Planguenoual		Crédits ouverts 2024 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2025 avant vote BP
<b>TOTAL</b>	<i>Non concerné</i>	-	-	-

Budget annexe Lotissements communaux		Crédits ouverts 2024 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2025 avant vote BP
<b>TOTAL</b>	<i>Non concerné</i>	-	-	-